



XXXIV^{ème} CONGRÈS DE L'UNION DES SYNDICATS OUVRIERS CONFÉDÉRÉS FORCE OUVRIÈRE DE LA MARNE (C.G.T-F.O)



—————
MARDI 29 JUIN 2021
—————

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

Réuni à Reims le 29 juin 2021, le 34^{ème} congrès de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIÈRE de la Marne salue le 150^{ème} anniversaire de La Commune de Paris, au fondement de la grande loi de 1905 de séparation des églises et de l'état.

À travers cette résolution, le congrès tient à saluer l'ensemble des travailleurs qui, parfois la peur au ventre, parfois dans la détresse la plus totale, ont continué à travailler, revendiquer et militer.

Face à l'incurie de l'état scientifiquement et méticuleusement orchestrée, les fonctionnaires et agents publics, les travailleurs de droit privé, les retraités, la jeunesse font face et restent debout, unis et solidaires.

Sous la Présidence de Serge LEGAGNOA, Secrétaire Confédéral en charge de la protection sociale pour la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, le congrès déclare s'inscrire dans le cadre des résolutions adoptées lors du dernier congrès confédéral de Lille en avril 2018.

INDÉPENDANCE ET LIBERTÉ, plus que jamais

Le congrès réaffirme son attachement viscéral aux libertés et à l'indépendance, fondement de la liberté et des droits syndicaux.

En ce sens il s'inscrit pleinement dans la charte d'Amiens et les grandes Lois de liberté républicaine :

liberté d'expression,

liberté de circulation,

liberté d'opinion,

liberté d'instruction

liberté d'association,

liberté de faire grève.

En ce sens il se refuse à toute forme d'intégration, qu'elle soit corporatiste ou étatique, et continue à revendiquer en dehors de toute union nationale, l'abrogation :

de la loi de 2008 sur la mortifère représentativité issue de la position commune CGT/CFDT,

de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » véritable remise en cause d'un réel droit à la formation professionnelle,

de la loi Rebsamen,

des lois et ordonnance travail El Khomri, Macron, Pénicaud, Hollande,

de la loi sur la transformation de la fonction publique,

de la loi 4D (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration, Décomplexification)

des lois de destruction de l'école publique et laïque et de l'enseignement supérieur,

des lois de destruction de l'hôpital public,

ainsi que de toutes les mesures prises, sous couvert de l'état d'urgence, sans débat, sans contradictoire. Mesures qui permettent aux employeurs patronaux, associatifs et étatiques de déroger au code du travail, aux conventions collectives et aux statuts.

Face aux attaques liberticides et à un état d'urgence en passe de devenir une norme et dont certaines mesures sont appelées à être constitutionnalisées ; le congrès rappelle que notre principal outil est et reste le développement syndical et militant.

En ce sens, et encore plus particulièrement depuis mars 2020, il appelle tous ses syndicats et sections à rester au contact des travailleurs actifs, victimes du chômage, retraités et en devenir, en maintenant une présence réelle, une présence de terrain.

Pour que vive la démocratie syndicale,

malgré l'isolement stratégiquement et opportunément mis en place sur fond de pandémie moyenâgeuse,

malgré le développement de l'individualisation des relations de travail et des rémunérations,

Il rappelle la nécessité absolue de tenir les instances et assemblées générales seules à même de définir les orientations et l'action du syndicat, seules à même de donner sens et réalité à la démocratie syndicale.

Dans le même sens, le congrès des syndicats de la CGT-FO de la marne rappelle le devoir de chaque syndicat, de chaque section de :

Participer activement et collectivement à l'Assemblée Générale Annuelle de leur Union Départementale.

Participer activement et collectivement aux actions interprofessionnelles, rassemblements, manifestations et grèves.

S'inscrire dans la vie de l'UD et des Unions Locales de la marne, dans leurs instances, commissions, actions et formations ; et permettre ainsi à nos structures d'être représentées au niveau interprofessionnel à la hauteur de ce que représente la Cgt-FO dans l'histoire syndicale nationale et internationale.

RÉPRESSIONS, nous ne lâcherons rien,

À Christine, Nasser, Virginie, Youssef, Angélique, Jean-Louis, Sophie, David

À Luc, Elie, Yannick, Anthony

À tous les camarades en lutte

Les militants de l'Union Départementale de la Cgt-FO de la Marne réunis en congrès s'engagent et engagent chaque syndicat, section, adhérent à défendre les travailleurs et leurs représentants victimes de la répression et de la violence d'état.

Ils invitent chacun à participer massivement à toutes les actions proposées et mises en place dans le cadre de la défense des libertés, de la défense des camarades mis en cause et qui font face à une presse partisane, une presse qui renoue avec ses plus sombres années et n'hésitent pas à falsifier certains faits et à en oublier d'autres, une presse qui a un véritable monopole départemental.

Ils dénoncent la loi anticasseur de 2019, la loi « sécurité globale », la loi sur le séparatisme quel qu'en soit sa dénomination, ainsi que les 3 décrets fichage de décembre 2020, signe d'une véritable fuite en avant autocratique.

Ils dénoncent un système de culpabilisation et de transfert de responsabilité ; un système qui mêle « en même temps » une volonté de contournement et d'intégration des organisations syndicales via des outils tel que le référendum d'entreprise, le chèque syndical, et la possibilité de plus en plus récurrente de décision unilatérale en cas d'échec des négociations ... qui bien évidemment dans ces conditions échouent, ou conduisent les syndicats à renoncer à leurs revendications, et ainsi participer ou simplement se retrouver caution de la casse sociale.

Et ce d'autant que le hold-up réalisé par l'état sur les cotisations sociales, notre salaire différé, (*transfert en CSG et donc en impôt*) ne nous laisse au mieux au sein des organismes de la protection social, de l'UNEDIC, de pôle emploi, qu'un vulgaire strapontin.

A l'heure de la CSG, à l'heure de la 5^{ème} « branche » de ce qui reste de la sécurité sociale, à l'heure des COG et autres enveloppes fermées et étatisées, la question des présidences de conseil au niveau départemental et régional, se pose donc pleinement et de manière accrue ; tout comme la question de notre participation aux conférences sociales, états généraux, plan de relance et autres grands débats. Pour le congrès, ce sujet devrait être un débat de fond du prochain congrès confédéral.

C'est en tout cas un sujet porté par les syndicats de l'Union Départementale Force Ouvrière de la Marne réunis en congrès ce mardi 29 juin 2021 à Reims.

Ils rappellent simplement que la Cgt-FO s'est construite pour que vive l'indépendance de classe, contre toute cogestion, qu'elle soit au niveau de l'entreprise ou de l'interpro.

ASSERVISSEMENT ET SERVITUDE VOLONTAIRE,

c'est non, toujours non, définitivement non

À l'heure où l'hôpital est transformé en dispensaire et l'école en jardin d'enfant,

À l'heure où règne austérité, blocage des salaires, du smic, des traitements, des pensions et minima sociaux,

À l'heure où se développe de multiples outils de précarisation et ubérisation,

À l'heure où le droit au logement, le droit à l'instruction, le droit à la santé, le droit au travail sont gravement remis en cause ;

Nous, militants et syndicats FO de la Marne, refusons d'être assignés à résidence, soumis à des laissez-passer et à un couvre-feu qui n'ont de sens que parce que l'école, l'hôpital, et l'ensemble des services publics, facteur d'égalité républicaine et citoyenne sont dans le viseur de la finance au pouvoir, une finance à l'appétit d'ogre, une finance qui, eu égard aux mirobolants dividendes versés cette année même, se gave sur fond de pandémie internationale !

Nous revendiquons au contraire des services publics, et pas des services au public, au plus près des citoyens et seuls à même de garantir une réelle égalité de droit assise sur la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle.

Nous refusons cette fuite en avant liberticide, une spirale infernale nous entraînant petit à petit vers un véritable état de non droit composé d'ordre moral et de « polices » privées.

Nous refusons un système de gré à gré en lieu et place de droits collectifs garantis par le code du travail, les conventions collectives, les statuts.

Nous refusons ce nouveau monde, le monde rêvé des partisans d'un état en mode start up.

Un monde de travailleurs en APLD à vie, isolés, ubérisés, soumis à un chantage à l'emploi étatisé via les APC et autres ruptures conventionnelles collectives, soumis à des contrats journaliers et/ou dépendant d'un revenu universel, de chèques alimentaires, de chèques énergie, de chèque psy...

Des travailleurs asservis, une ressource qu'on siffle quand y a du boulot et qu'on renvoie se confiner quand y en a pas.

En gros des travailleurs à la mode « flux tendus ».

C'est indéniable, entre dérive autoritaire et fin du monde, la République se fissure

Et c'est par la peur, par les peurs, sécuritaires, sanitaires, climatiques, qu'on entend nous emmener vers une nouvelle servitude, une servitude numérisée où les vagues notions de pouvoir d'achat et reste à vivre, remplacent nos salaires, traitements et pensions.

Mais les syndicats confédérés de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière sont là et n'entendent pas museler leurs revendications.

La crise économique et sociale est devant nous.

C'est maintenant qu'il nous faut revendiquer et défendre nos droits.

C'est en ce sens qu'après un 1^{er} mai unitaire, et dont l'Union Départementale de la Marne a été le moteur, un rassemblement en défense des droits et libertés, en défense du service public garant de l'égalité de droit, et toujours dans l'unité du syndicalisme résistant et revendicatif, a été mis en œuvre le mardi 8 juin.

REVENDEICATIONS

Le congrès dénonce la dégradation de la qualité des services publics dans notre département.

Il dénonce particulièrement un département au sein duquel se creusent les inégalités et dans lequel certains périmètres se désertifient.

Les gigantesques intercommunalités tout comme les régions XXL font de nombreux « laissés-pour compte » et laissent se développer un sentiment empreint de réalité d'une sous-citoyenneté, d'un abandon par des 1^{ers} de cordés nantis et avides.

Ce que nous voulons c'est soigner, éduquer, rire, livrer, nettoyer, ramasser les déchets, transporter, vivre, délivrer les services et toutes les allocations, IJ, APL...

En ce sens, nous revendiquons :

L'interdiction de licencier et de fermer des sites pour toutes entreprises ayant bénéficié de l'argent public ;

Le rétablissement de l'autorisation préalable de licenciement ;

Le rétablissement de véritables diplômes nationaux et l'accès réelle aux études ;

L'abandon définitif de la contre-réforme de l'assurance chômage et le rétablissement d'une gestion strictement paritaire de tout ce qui nous appartient, de notre salaire différé ;

L'abandon définitif du projet de contre-réforme sur nos retraites par répartition, contre-réforme déjà passée en pseudo 1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale grâce à un 49.3 décrété un jour de conseil des ministres consacré au covid ;

L'augmentation générale des salaires ;

L'augmentation du SMIC à hauteur de 80% du salaire médian ;

Le dégel du point d'indice ;

L'augmentation significative des pensions et minima sociaux ;

Le renforcement de la justice prudhommale ;

Le renforcement d'une véritable médecine du travail et d'une véritable médecine scolaire ;

Le renforcement de l'inspection du travail.

CONCLUSION :

Le 34^{ème} congrès, plus que jamais, réaffirme son attachement à la Charte d'Amiens, à la République une et indivisible, à la laïcité et à l'égalité de tous les citoyens et travailleurs.

Le 34^{ème} congrès des syndicats, sections et militants de l'Union Départementale Cgt-FO de la Marne appelle l'ensemble de ses adhérents à :

Développer la syndicalisation et le militantisme ;

Développer et renforcer la vitale solidarité ouvrière et interprofessionnelle ;

Défendre les libertés, socle des droits des travailleurs ;

Résister encore,

Revendiquer toujours,

Reconquérir évidemment,

Accompagner, se résigner... jamais !

Reims, le 29 juin 2021.

Adoptée à l'unanimité